

Autour des standards, la vie des objets textuels

Quelle textualisation de la pratique scientifique les standards proposent-ils et avec quels effets sur les collectifs ?

Dans ce chapitre, un compromis entre caractérisation sémiotique et analyse des pratiques autour des objets textuels a du être trouvé autour de la notion de standard. Les deux terrains constituent ici deux espaces d'observation contrastés, d'abord par l'échelle à laquelle l'observation se déploie, ensuite par la place donnée aux standards.

En effet, DIVA est quasiment à l'opposé des logiques managériales et communicationnelles décrites par Piponnier dans les projets européens et qui sont présentes dans les projets ANR, notamment Inbioprocess.

Quelle publicisation des connaissances la recherche sur projet et programme génère-t-elle ? Et quels types de rapports aux publics s'y expriment ?

XII. Ajustement aux standards

Les standards désignent ici les documents aux contraintes formelles récurrentes et identifiées comme telles par les acteurs. La nature des documents et les modalités de leur circulation font l'objet de contractualisation avec les tutelles (ANR et IFB)¹⁵⁰ et, *a fortiori*, de discussion collective au sein des projets étudiés. Quelles pratiques les chercheurs mettent-ils en œuvre à l'égard de ces standards ?

L'analyse portera davantage sur le projet Inbioprocess qui correspond au niveau auquel s'observent de manière privilégiée le rapport à différents publics et les tensions entre différentes formes de valorisation.

¹⁵⁰ L'IFB prend en charge l'encadrement scientifique de l'appel à projets et compose un comité qui donne vraisemblablement son aval au paiement régulier.

Des formats synthétiques : un souci des publics ?

Dans une perspective de transfert et d'évaluation des résultats, les documents de valorisation exigés au sein de DIVA et d'Inbioprocess sont des formats relativement synthétiques : le nombre de page de ces résumés, fiches ou rapports sont spécifiés.

Certains objets textuels tels que les rapports font l'objet de fortes prescriptions de la part des instances de programmation alors que les formes d'autres documents tels que les livrables sont laissés à la charge des chercheurs. Comment expliquer ces choix ?

Dans le cas de DIVA, le rapport final se décline en trois formats dont les « instructions pour le rapport final » expliquent précisément les attentes :

« Le rapport final se composera donc de trois documents distincts :

-Un résumé d'une page

-Un rapport scientifique de 25 pages de texte maximum

-Un « 8 pages » de présentation des résultats de la recherche » (souligné dans le texte)

Cette triple déclinaison d'un même contenu selon des formats plus ou moins synthétiques témoigne d'une volonté de diversifier les modalités de circulation auprès de différents publics.

Le rapport long est destiné aux comités scientifiques et au comité d'orientation pour l'évaluation finale. Les instructions le concernant précisent le nombre de pages au sein de chaque partie : deux pages pour les objectifs, deux pages pour les méthodes, quinze pages pour les résultats, une page pour les conclusions. L'accent est particulièrement mis sur les résultats, le public (représentants de Ministères et d'organismes présents dans le comité d'orientation, et les chercheurs de la commission scientifique) a suivi les projets sur les quatre années par le biais des séminaires et du rapport mi-parcours. Ils attendent alors des résultats « utiles » des recherches financées. En effet, par oui-dire je comprends que tel projet n'a pas plu ou que le rapport de tel autre a dû être complètement réécrit car il ne correspondait pas aux attentes du comité d'orientation.

Le résumé d'une page est destiné à être mis en ligne sur le site du programme. Il constitue une première forme de valorisation du programme dont le site, fort des différents résultats des éditions successives de DIVA (1, 2 et 3 en cours), vise à mutualiser les apports. Pour une partie d'entre eux, ils seront également repris dans la revue de presse à l'occasion du colloque de restitution du programme. Ces résumés indiquent la problématique, les méthodes et

résultats mais aussi les partenaires locaux impliqués afin d'afficher l'originalité du programme.

Enfin, le « 8 pages » est distribué, sous forme de fascicule, lors du colloque de restitution du programme à Rennes. Ce format intermédiaire insiste également sur les résultats puisqu'il est destiné aux « acteurs et utilisateurs potentiels » des recherches. Ce format A4 d'une cinquantaine de pages, en couleurs avec quelques photographies, comprend également trois textes transversaux : une synthèse des résultats (Baudry et Bardy), un point sur l'animation transversale (Emprin et Cattan) et l'autre sur le fonctionnement du programme (Baudry, Emprin, Cattan, Peeters, Bardy), ainsi qu'un point sur les instances et actions d'animation du programme. Ainsi, le document pourra rendre compte du programme dans sa globalité.

Les formats synthétiques sont ajustés à des publics et à des situations de circulation des résultats : le résumé est voué à une large médiatisation par le site Internet et la conférence de rédaction ; le huit pages cible un public concerné d'une manière ou d'une autre par le programme et propose un format que les invités du colloque de restitution vont pouvoir consulter puis conserver ; enfin les rapports longs ne circulent qu'entre membres du programme, ils sont les supports de l'évaluation mais aussi de l'appropriation des recherches par les membres des comités.

Cependant, ces documents ne sont jamais cités par les chercheurs des projets eux-mêmes lorsqu'il est question de leur lien à l'action publique. Ils évoquent plutôt les publications dans des revues dites de « transfert » (« Fourrages », « espaces naturels », « Le courrier de l'environnement »), ou des documents spécifiquement produits à l'intention des partenaires de la recherche. Le souci du public, s'il est porté par les tutelles du programme, s'exprime également au niveau de chaque projet et localement dans les rapports avec les partenaires.

Dans le cas d'Inbioprocess, les documents synthétiques (rapports et livrables) rythment complètement l'activité de recherche puisqu'ils déterminent les dates des réunions du comité technique et du comité de pilotage. Le coordinateur est en charge d'un rapport semestriel, très court, qu'il constitue à partir d'un rapport interne auquel contribuent une grande partie des chercheurs du projet. Ce processus de synthèse devient un acte presque automatisé, sans figure de destinataire explicite, qui ne demande pas à être motivé ou justifié autrement que par le dispositif lui-même. Le résultat est d'ailleurs désigné par les chercheurs, en l'occurrence le coordinateur, comme extrêmement lissé :

« Ça c'est le rapport long. Et j'en fais un rapport court, de trois pages que

je communique à l'ANR. Et là il est extrêmement lissé ! Il y a une demande de : quels étaient les objectifs ? Qu'est-ce qui a été atteint ? Enfin je ne mens pas, je ne mens pas ! Mais en trois pages on ne peut que lisser les choses, donc il y a pleins de détails qui giclent. En fait, je garde les gros trucs qui ont marché, et les gros trucs où il y a un problème, parce que cacher un gros truc à problème ça ne sert à rien, ça va émerger forcément. Je les mets bien en évidence, par exemple que la tâche B est très en retard. »

De même qu'il existe des formats standards pour les réponses à appels à projets, les rapports semestriels reprennent les informations permettant d'identifier le projet puis un ensemble d'informations brèves selon une même organisation pendant tout le projet. Le caractère synthétique des rapports témoigne d'une norme qui, en tant que telle n'est pas discutée.

Le coordinateur se fait le relais de ces critères rédactionnels auprès des équipes impliquées :

« Pierre : de toutes façons tu sais qu'il me faut une dizaine de ligne pour chaque rubrique. Donc ce n'est vraiment pas énorme. » CT juin 2010

Il peut également donner des consignes quant à l'aspect formel des résultats.

Une telle intervention semble d'ailleurs venir compenser ce qui est considéré comme une fragilité scientifique. Par exemple la tâche D5 a donné lieu à des débats et tensions du fait de son caractère peu réalisable : elle consistait à passer du laboratoire au terrain pour analyser les phénomènes de détoxification par la biodiversité. La solution retenue est de produire un protocole expérimental qui permettrait une telle expérimentation.

Le caractère attrayant de cette tâche difficile est porté par un souci de mise en forme :

« Pierre : faites moi un truc qui soit un peu attractif, un schéma logique que ça ne soit pas seulement du texte et de la liste, fais moi un schéma logique. » CP juin 2010

Le caractère synthétique vise ici à répondre à des besoins d'évaluation pour le public constitué par les membres du comité de pilotage des projets ANR. Ce public reste une figure floue qui, à une exception près¹⁵¹, n'est jamais mentionnée explicitement.

A l'inverse, lorsqu'il s'agit du transfert aux destinataires des résultats de la recherche, la charge du choix des formats est laissée aux chercheurs d'Inbioprocess. L'évocation de la figure du destinataire, gestionnaire des Agences ou opérateur de l'eau, incite les chercheurs à opter spontanément pour des formats synthétiques. Ils parlent d'ailleurs de « résultats flashes », de « présentations digérées » et ils produisent des fiches techniques d'une page.

¹⁵¹ Lors du débat sur le caractère opérationnel des recherches, Etienne fait observer le commun statut de chercheur des membres de comité d'évaluation pour amoindrir les enjeux à ce sujet (section : Projet « sexy » et inquiétude).

Ces pratiques de production de documents synthétiques sont d'ailleurs promues par les structures intermédiaires telles que la zone atelier bassin du Rhône (ZABR) dont nous avons évoqué le rôle structurant pour les chercheurs lyonnais dans leur rapport aux acteurs gestionnaires. Ainsi, la présentation des projets portés par la ZABR pour un financement par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Rhin prend la forme d'une fiche synthétique dont la directrice de la ZABR justifie la pertinence pour l'évaluation :

« Si on laisse tout libre, les gens font un bout de résumé un peu merdique sur lequel on ne peut rien juger, on ne sait pas ce qu'il y a derrière, ou alors il y en a pléthore, il y a déjà 20 pages et on n'a pas besoin de ces 20 pages. Donc on a besoin de cadrer un peu, en une page on a besoin de savoir vers quoi on va aller. C'est une base de travail en fait, qui permet de bien identifier si l'action est pertinente, que ce soit pour la ZABR, ou que ce soit pour l'Agence de l'eau parce que l'essentiel ce n'est pas de séduire l'Agence de l'eau c'est que les intérêts de la ZABR et ceux de l'Agence de l'eau soient servis de manière concomitante »

Le format court mais précis est justifié par le besoin de contrecarrer une rhétorique potentiellement marketing : le standard est ici quasiment conçu comme un garant d'objectivité dans la sélection. Les chercheurs ont alors intégré le besoin de document synthétique lorsqu'ils s'adressent à leurs destinataires habituels. On remarque ici l'interpénétration de différents espaces de communication mise en évidence par l'analyse des écrits professionnels (Delcambre, 1993).

Dans Inbioprocess, la production de formats synthétiques n'est articulée à la figure d'un public que ponctuellement, par les chercheurs du projet, et selon des habitudes de travail acquises en dehors du projet. Si les comités scientifiques et d'orientation incitent les chercheurs à s'ouvrir à des destinataires du monde socio-économique, les modalités de ces relations sont à la charge des chercheurs. A l'inverse, dans DIVA, ces comités participent à la publicisation des recherches par des consignes destinées à faire circuler certains documents (résumé, « 8 pages », rapport) vers différents publics.

Désignation par la valorisation : le développement d'un métalangage comme expression de l'anticipation des modes de communication

La planification du travail décrite dans le cas d'Inbioprocess amène les chercheurs à adopter des comportements d'anticipation au point qu'ils désignent souvent les résultats de leurs recherches par leur futur *statut* de document de communication (publication, livrable, fiche etc.). Les jeux de données peuvent se décliner en plusieurs statuts mais le projet fonctionne,

comme nous l'avons vu dans la partie II, selon un principe d'efficacité maximale où tout est intentionnel et tourné vers une valorisation certaine. Ainsi, ce doctorant fait le point sur une manipulation en décrivant la valorisation sous forme de publication en articles scientifiques :

« Lilian : voilà un peu le bilan de cette *manip*. Alors celui-là va être vendu un peu en 2 parties : une thématique colmatage, on va essayer *Microbiology* où on va vendre uniquement l'aspect colmatage ; et l'aspect perte de masse de litière (...). » Comité Technique, décembre 2009

Un ensemble de résultats, découpé de manière thématique, peut alors être nommé selon le journal dans lequel il va être publié puis selon le stade de l'élaboration de la publication (en écriture, relecture, déposé, accepté). Pour une même action, les chercheurs numérotent parfois les publications afin d'organiser leur finalisation dans le temps.

De même, les livrables vont parfois être qualifiés par leurs formats ainsi que par des mots clés :

« Eric : un livrable sous quelle forme ? Je ne sais pas trop

Pierre : eh bien on a fait pour l'instant des petits rapports/

Eric : /des petites synthèses

Pierre : /d'une trentaine de pages tout ce qui sera diversité, il me semble qu'on peut aller plus loin que diversité, on peut parler d'invertébré

Eric : diversité, identité

Pierre : oui identité, accessibilité. » CP 22 juin 2009

Le métalangage utilisé par les chercheurs pour désigner l'ensemble de leurs communications et leurs circulations articule les pratiques de lecture et d'écriture : le statut (livrable, rapport, fiche, etc.), le format (nombre de pages), ainsi que des thèmes ou des mots clés. Ces différents éléments deviennent la base d'une nouvelle classification des résultats. Ainsi, le « quatre pages pédagogiques », objet de moquerie, est désigné comme nécessitant des compétences singulières :

« Pierre : un document de synthèse ça peut être un quatre pages pédagogiques

Robert : hophophop

Pierre : ah mais si, si je sais faire, les quatre pages pédagogiques, c'est bon !

Robert : ablablabla (rire général). » CT déc 2009

Ce métalangage est particulièrement utilisé lors des réunions collectives pour faire le point sur la productivité du projet car toute activité de valorisation acquiert une inscription. Il permet la

manipulation et la traçabilité d'une multitude de documents au sein du projet. A ce titre, une telle activité se rapproche du travail d'équipement décrit par Vinck (2010) :

« Par « travail d'équipement », nous entendons l'activité collective qui consiste à s'accorder sur les éléments qu'il convient d'ajouter aux objets intermédiaires afin qu'ils s'inscrivent dans un espace d'échange entre acteurs plus ou moins hétérogènes. » (p 66)

L'espace d'échange est relativement homogène puisqu'il s'agit de celui du projet ; ce métalangage et le travail de catégorisation associé est un moyen pour les chercheurs de désigner et de suivre une publication. L'espace d'échange comprend également le dialogue avec les administrateurs de la recherche. Dans ce cas, la production et la circulation des objets textuels obéissent à un langage formel instauré par l'ANR et repris des projets européens. Un tel langage devient, par l'usage qu'en ont les chercheurs, des désignations standards et des outils de classification. C'est par exemple le cas des équipes désignées par les sigles P1, P2, P3 ou évidemment des actions (C2, B, E4) dont nous avons déjà parlées :

« Extrait rapport sem1-2-3-4 :

P1 : Lyon : action C tâche : C4 (bioturbation) : Etude du rôle des invertébrés benthiques/hyporhéiques dans la dégradation de la matière organique particulaire présente dans la zone d'interface surface/souterrain des cours d'eaux.

P4-P1 : Toulouse - Lyon : action C tâche : C2. 3 et C5 (communautés fongiques) et C5. Etude de la composition et de l'activité des assemblages fongiques associés à la matière organique détritique et leurs interactions avec les macroinvertébrés présents dans la zone d'interface. »

Dans certains cas, la désignation d'une situation de communication est néanmoins un moyen d'ouverture vers une hétérogénéité de mondes sociaux et, à ce titre, fonctionnerait davantage comme un objet-frontière (Star, 2010). Dans le cas du congrès final, le « travail d'équipement » prend la forme d'une désignation « services rendus » qui ouvre potentiellement l'espace du congrès à un autre monde social, celui des gestionnaires :

« Loïc : Pierre si tu mets un truc comme « rôle de la biodiversité sur les services rendus par les interfaces eaux-sédiments », ça peut peut-être aussi permettre de faire venir quelques applicatifs, agences et autres. »
Comité Technique 17 décembre 2009

Ce travail de frontière est vraisemblablement plus présent dans le cas de DIVA où les rendus et documents de valorisation sont propres à chaque projet et aux dynamiques partenariales dont nous avons évoquées la complexité. En effet si le programme DIVA organise un fascicule avec des versions courtes des résultats lors du colloque de restitution, chaque projet

produit également un ensemble d'objets (cartes, indicateurs, histoires, outils juridiques, etc.) ajustés aux cadres des collaborations avec les partenaires. Dans certains cas, l'objet cristallise certaines attentes et conditionne les relations entre les chercheurs et leurs partenaires. Dans cet exemple, raconté par Franck, c'est un outil d'animation mis en place conjointement par des chercheurs et des gestionnaires d'un parc naturel régional :

« Si tu prends l'exemple du PNR, c'est sûr que eux ils en attendent [des outils], et puis on va participer à en faire aussi un outil (...). Il y a, *a minima*, un outil d'animation et de débat autour des relations agriculture/environnement dans leur territoire. Ce que je veux dire par là, c'est qu'on a fait une première réunion, donc on a convié un groupe de travail d'une trentaine de personnes donc avec des élus, des agriculteurs, des assos. Vraiment la logique PNR, dans ce qu'elle a de bien je trouve. La qualité du groupe était vraiment bien. On les a fait réfléchir sur les relations agricultures/environnement à l'échelle de leur territoire. Et tout le monde nous a dit « Mais c'est super ! C'est la première fois que ça arrive. Qu'on nous présente cette vision à l'échelle du territoire ». Il y avait un cadre historique. Et puis on a fait un truc qu'était vraiment bien avec Laurent. Ça je pense que ce sera un produit en soi. Alors oui, ce n'est peut-être pas au niveau du concept mais, pour moi, ça découle complètement du concept. »

Ici, c'est surtout la dynamique relationnelle autour de la conception de l'outil d'animation (histoire de la zone du parc) qui est restituée par le chercheur.

Ces objets, lorsqu'ils sont discutés dans les réunions de l'animation transversale, sont toujours pris dans des situations et des relations, comme s'il était difficile de qualifier ces objets de valorisation indépendamment des relations partenariales dans lesquelles ils trouvent origine et signification. Il faut également rappeler que l'activité scientifique en tant que telle n'était pas l'objectif premier de l'animation transversale, les objets qui la constituent n'ont alors été mentionnés que lorsqu'ils avaient un sens spécifique par rapport au lien à l'action publique.

Si, dans Inbioprocess, le rapport à des standards est tellement important qu'il est à l'origine d'un métalangage et d'une classification qui organisent la circulation des objets de valorisation au sein du projet ; dans DIVA telle que l'éclaire l'animation transversale, la désignation des objets de valorisation est complètement dépendante des relations partenariales mises en place dans chaque projet. Or leur hétérogénéité rend difficile les tentatives de standardisation.

Inbioprocess : standardisation incomplète et exigences contradictoires

Les membres d’Inbioprocess manipulent différents formats de valorisation (publications, rapports, fiches techniques, livrables) en fonction de leurs statuts et de leurs places dans le projet : les jeunes chercheurs interviennent principalement sur les publications, les responsables d’action sur les documents de gestion et de planification, et le coordinateur finalise les documents à destination des publics non-chercheurs (chapitre III).

La standardisation de la communication est incomplète puisque ces formats répondent à différents critères et modalités de diffusion renvoyant à différents espaces de communication. Les différentes normes peuvent entrer en conflit : un même ensemble de résultats ne peut pas aisément prendre la forme simultanément d’une publication, d’une fiche technique, d’une procédure de brevetage et d’un livrable. L’articulation des contraintes des formats et supports est alors discutée lors des réunions.

Le statut du modèle et de son logiciel à destination des utilisateurs, n’a pas été anticipé et va faire l’objet d’une discussion quant aux différentes possibilités de valorisation qu’il offre :

Pierre : ça ce n’est pas disponible dans le commerce, il n’y a aucune boîte qui fabrique ça...

Alexandre : oui la sienne [Désignant Michaël]

Juliette : c’est MAD environnement

Pierre : tu vas le commercialiser ?

Michaël : ah non, non, ça c’est à vous. Moi dans le truc ANR je l’ai vendu, je n’ai aucun droit.

Alexandre : on a fait signer la décharge de copyright quand même

Juliette : ça appartient à l’ANR

Michaël : ça appartient à l’ANR, après vous pouvez en faire ce que vous voulez, sauf en faire une utilisation commerciale

Pierre : on l’a mis dans les livrables ?

Michaël : non parce que ce n’était pas prévu au départ

(...)

Pierre : qu’est-ce qui faut qu’on fasse, il faut qu’on le brevete, il faut qu’on fasse quoi ?

Vincent : non c’est un freeware, c’est un logiciel gratuit

Juliette : on peut le mettre en open source

Françoise : il faut le mettre sur le site de l’ANR !

Juliette : il faut le mettre en open source

Françoise : ou du projet

Etienne : il faut le valoriser, même par publication

Chris : ou le vendre sous forme de publication

Michaël : si vous en faites la pub, après la communauté vient le télécharger

Chris : voilà, on publie et après on le met en téléchargement sur le site, après publication. » CT juin 2009

Un tel extrait témoigne du fait que, au sein du projet, aucun objet ou jeu de données ne reste sans statut, il s'inscrira rapidement dans une des listes de produits valorisés. La première valorisation évoquée est de nature commerciale, une fois cette option mise de côté, les possibilités de valorisation s'articulent entre elles. Il peut se décliner sous forme de publication puis être mis à disposition de la communauté en libre accès, ses usages pédagogique seront d'ailleurs anticipés et discutés. A cette occasion, les valeurs de la libre circulation sont réaffirmées conjointement avec la représentation d'une communauté scientifique solidaire.

La mise en libre accès des publications sur le site Internet entre en tension avec le fonctionnement commercial de l'édition scientifique. En effet, les droits d'auteurs ne permettent pas aux chercheurs de diffuser leurs propres travaux alors même que l'accessibilité des publications est fortement contrainte par les prix établis par les grands groupes d'édition scientifique (Pignard-Cheynel, 2005). Si le site Internet d'Inbioprocess se veut un espace de diffusion des résultats, la mise en ligne d'articles est principalement restreinte aux présentations orales et actes de colloques. Ces logiques marchandes influencent la manière dont les chercheurs évoquent leurs travaux et sont particulièrement à l'œuvre à propos des brevets.

Ce brevet, ou l'étude préliminaire à un dépôt de brevet, concerne la tâche D et le rôle de la biodiversité dans les processus de détoxification. Cette démarche n'était pas prévue en amont et il n'est pas garanti que le processus arrive à terme. Ainsi, pour simplifier les démarches administratives, les chercheurs s'accordent sur le fait que la propriété des résultats est entièrement celle du laboratoire toulousain, pourtant une requalification de cette propriété est envisagée en fonction de l'avancée du processus. Par ailleurs, cette démarche exige une mise en attente de différentes formes de diffusion des résultats tels que les publications ou les fiches techniques :

« Pierre : on a retiré du site celle [la fiche technique] de Françoise. Françoise, tu veux expliquer à Loïc pourquoi tu as voulu qu'on la retire du site ?

Françoise : oui, on l'a retirée parce qu'on avait peur que ça nous crée des difficultés dans notre démarche de valorisation, dans la mesure où on est actuellement dans une recherche d'antériorité et que la valorisation qu'on voudrait faire sur une partie de nos résultats dépend vraiment de la confidentialité de ce qu'on a obtenu. » Comité de Pilotage, juin 2010

Les fiches techniques sont conçues comme des documents de transfert, elles seront notamment distribuées à un public de gestionnaire lors de la conférence de l'ONEMA en avril 2010.

Les publics d’Inbioprocess

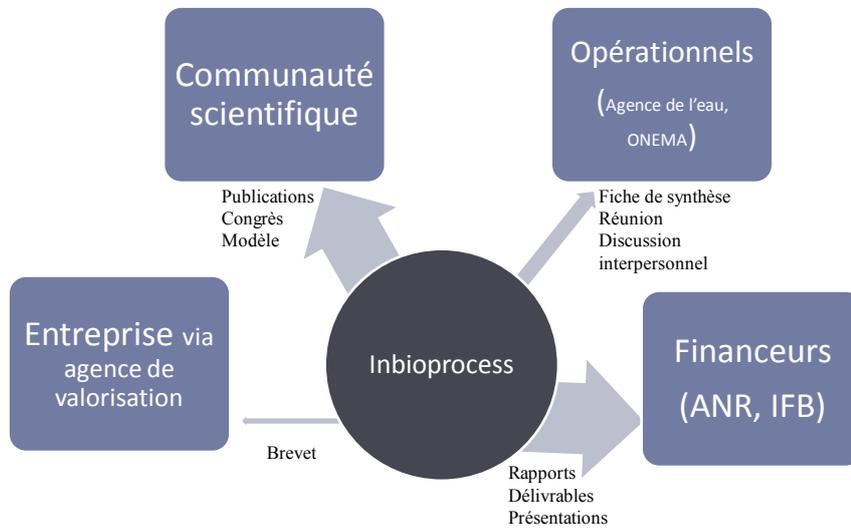


Figure 1. Les publics d’inbioprocess

Le projet constitue une unité de production de connaissances à destination de différents publics, son fonctionnement communicationnel témoigne du caractère partiel et fragmenté de l’espace public scientifique. Dispositif de valorisation des résultats, le projet est le lieu d’activation de différents modèles de diffusion des connaissances selon différentes normes : commercialisation des connaissances par le biais du brevet, diffusion des connaissances via le secteur commercial de l’édition scientifique, mise en accès libre des connaissances et logiciels, ou transferts des connaissances à un secteur professionnel donné.

Tensions entre les modes de diffusion au sein d'Inbioprocess

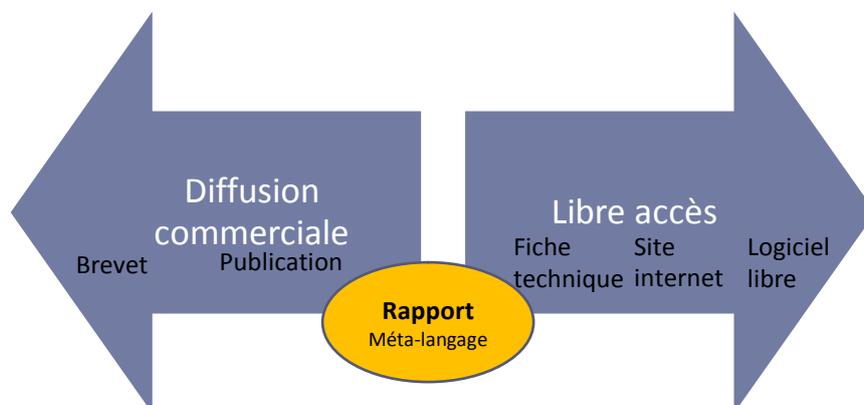


Figure 2. Les tensions entre les modes de diffusion des résultats au sein d'Inbioprocess

Si les tensions entre les modes de diffusion des résultats peuvent être incarnées par deux tendances contradictoires, celle d'une diffusion commerciale et celle d'un libre accès, le *reporting* matérialise une réconciliation des différentes possibilités. Cette intégration des modes de valorisation se fait autour de standards du projet, notamment les rapports. Ces standards, dont le caractère synthétique des formats a été pointé, semblent indépendants de toutes figures de destinataire. Nous avons précédemment montré qu'ils sont le support de développement d'un métalangage, source d'une classification des objets textuels ; ont-ils des effets sur les pratiques professionnelles des chercheurs ?

Le rapport aux standards, généralement des formats synthétiques, traduit la prise en compte contrastée des publics entre Inbioprocess et DIVA. Bien qu'ils soient faiblement investis par les équipes, les standards sont dans DIVA articulés à des figures des publics par les tutelles elles-mêmes. A l'inverse dans Inbioprocess, le rôle des standards comme lieu d'articulation des différents modes de valorisation tient justement au fait que ces standards soient dissociés d'une figure du public. La résolution des tensions entre libre diffusion et diffusion commerciale s'effectue, dans ce cas, par le biais d'un standard décontextualisé dont les enjeux de diffusion sont moindres.

XIII. Performativité des standards ?

Les standards se matérialisent principalement par les rapports qui visent une intégration des différentes logiques communicationnelles traversant l'activité de recherche. Comment cela se produit-il ? Les rapports ne semblent pas seulement résoudre certaines tensions mais, au contraire, être à l'origine de divergences dans le collectif Inbioprocess. A quels inconforts peuvent-ils mener ?

Rapport : temporalité, linéarité et suivi

Si le projet est traversé de tensions entre différents modèles de communication, différentes temporalités, des activités contrastées sur des sites géographiques éloignés etc., certains outils du projet visent justement à unifier et homogénéiser l'activité communicationnelle. Le rapport a une telle fonction, il produit de l'homogénéité par l'inscription de toutes les productions scientifiques sur un même support intégrateur. L'impact sur l'activité des chercheurs est la productivité d'une certaine linéarité et d'une continuité.

Nous avons vu que les rapports rythment le travail des chercheurs (en particulier celui du coordinateur d'Inbioprocess) qui, tous les six mois, s'occupent de rendre compte de leurs activités. Les échanges d'email sont en effet groupés autour de la période de rendu du rapport. Le modèle du rapport est régulièrement envoyé par email par le coordinateur aux chercheurs, comme pour leur rappeler le rapprochement de la date butoire. Cet envoi permet au coordinateur de commenter en rouge, comme dans la figure 3, certaines parties sur lesquelles il attire l'attention de ses collègues. Ce document est qualifié par email de « modèle aujourd'hui célèbre » par le coordinateur ; il est construit de la sorte :

<p>A - DESCRIPTION DES TRAVAUX EFFECTUES ET CONFORMITE DE L'AVANCEMENT AUX PREVISIONS, PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS, DIFFICULTES RENCONTREES ET SOLUTIONS DE REMPLACEMENT ENVISAGEES</p> <p>Pour chaque item ci-dessous, me donner :</p> <p>-un texte détaillé avec quelques figures si nécessaire (III Principaux résultats)</p> <p>-à la fin de chaque item, un résumé en 5 ou 6 lignes qui seront intégrées au rapport court, celui envoyé à l'ANR.</p> <p>I - Objectif(s) prévu(s)/objectif(s) réalisé(s) :</p> <p>II - Ecart éventuel prévu-réalisé :</p> <p>III - Principaux faits marquants et difficultés/actions :</p> <p>IV - Actions de coordination :</p> <p>V - Perspectives semestre suivant :</p>
<p>B – DELIVRABLES ET RESULTATS OBTENUS</p> <p>C – AUTRES COMMENTAIRES : ASPECTS NON SCIENTIFIQUES</p>

Figure 3. Extrait du modèle du rapport, les ajouts en rouge sont du fait du coordinateur.

Chaque partie varie d'une à quatre pages environ, l'ensemble ne dépassant pas sept ou huit pages. Toute partie, démarre de la même manière : il s'agit de rappeler les coordonnées des responsables, le planning et le résumé du projet. La partie C, incluant la liste des chercheurs contractuels embauchés ainsi que la liste de toutes les publications ou communications est également permanente.

Le rapport met particulièrement en évidence la différence entre objectifs prévus et réalisés, cette différence structure la partie A et notamment les parties A1 et A2. Ici l'activité scientifique n'a pas de spécificité, il s'agit de l'accomplissement d'un ensemble de tâches inscrites dans le temps, de l'évaluation de l'adéquation du projet à son planning. Le rapport est, à cet égard, un outil à partir duquel les chercheurs inscrivent leurs travaux dans une continuité qui, nous l'avons évoquée dans le chapitre III, n'est pas forcément existante pour certains dont l'activité est extrêmement fragmentée. Ainsi, Robert utilise le rapport comme un outil de suivi producteur de continuité :

« Donc chaque rapport moi je prends le précédent et je m'en sers comme thème canevan pour remettre à jour les choses et puis voir un peu ce qu'il reste à faire sur ces choses-là. A mettre en perspective ce qu'on avait prévu initialement à réinjecter s'il y a le temps. Non ce n'est pas, ça ce n'est pas très lourd au niveau des rapports, ils sont petits. (il cherche son bureau virtuel), (...)

- Donc par exemple le jaune c'est la partie que tu as rajoutée ?

Robert : Ouais, donc c'est vraiment très court

- Oui, c'est une page en gros.

Robert : Après il y a tous les papiers à rajouter. Ce n'est vraiment pas grand-chose. Après il y aura sans doute le rapport final qui sera plus conséquent mais ça c'est normal. Au départ on se dit c'est gonflant tous les six mois d'avoir un rapport à faire ; mais en fait, à partir du moment où le truc est court, ça permet aussi de recibler les choses par rapport à six mois avant. Je trouve que ce n'est pas si mal que ça. Ce n'est pas si mal. Plutôt que de partir, de faire tout le truc, et puis au bout de trois ans de devoir recoller les morceaux »

Sur le mode narratif, les rapports donnent à apprécier un récit linéaire des activités. Cette linéarité est garantie par le suivi du planning, l'annonce des tâches prévues pour le semestre suivant et l'usage du rapport précédent lors de la rédaction. Les chercheurs mobilisent le rapport dans les pratiques d'écriture pour produire de la continuité et de l'homogénéisation ; c'est également un outil d'organisation du collectif lors des réunions.

Le rapport est un outil qui organise l'hétérogénéité des activités du projet : son usage oriente ainsi les réunions du comité de pilotage lors desquelles le coordinateur le complète en direct.



Photographie 1. Bureau de Françoise, Toulouse, juin 2009.

Sa structure vise à rendre compte de l'activité et de son adéquation au planning, et renforce de ce fait l'obligation de fidélité aux termes de la proposition initiale. Cette dernière est un

document de référence, en témoigne sa présence (Photographie 1) sur le bureau de Françoise, responsable d'action et particulièrement active dans la gestion de projet.

La régularité des rapports est elle-même une trace du fonctionnement communicationnel du dispositif : il s'agit de rendre visible une activité et rendre effective sa linéarité et son homogénéité. L'importance de la temporalité du projet se mesure à l'occasion des réunions ainsi qu'aux modalités d'écriture des chercheurs.

Métaphore commerciale

Nous avons vu qu'une tension existait entre différents modes de diffusion des connaissances, la diffusion commerciale est liée à une extension de métaphores commerciales mobilisées par les chercheurs pour parler de leurs activités.

Il ne s'agit pas de faire ici appel aux thèses du capitalisme cognitif, ni d'aborder la dimension économique du fonctionnement par projet, mais de comprendre ce que les chercheurs expriment en ayant recours à cette métaphore commerciale et les éventuels effets d'un tel usage sur leurs activités. Cet usage rhétorique traduit-il l'extension de l'instauration de rapport de prestation de service entre les chercheurs et leurs interlocuteurs ?

Dans un premier ensemble de situations les chercheurs utilisent des métaphores commerciales pour aborder leurs relations à des interlocuteurs extérieurs en situation d'évaluation d'une proposition scientifique.

C'est tout d'abord le cas de la réponse à l'appel à proposition de recherche lors de laquelle les chercheurs se sont engagés sur un ensemble d'activité et de production. L'usage du verbe « vendre » souligne l'assimilation de cette situation à celle d'une relation à des « clients ». Les chercheurs utilisent « vendre » à propos des justifications de leurs choix scientifiques. Vincent articule la méthode de mesure de la décomposition de la matière organique avec les possibilités d'application de cette méthode pour estimer le colmatage des sédiments dû à l'agriculture :

« Ça permettait de voir à la fois l'effet de la méthode et l'effet du colmatage. Puisque ça c'est aussi ce qu'on avait vendu dans le cadre du programme Inbioprocess. (...) dans le projet on avait vendu cet aspect agricole mais en pensant colmatage, parce qu'on sait très bien que les processus dans le sédiment vont être fortement influencés par les échanges verticaux qui ont lieu entre la surface et le sédiment. »

Dans ce cas, « vendre » met en évidence le besoin de justification, le fait de donner une justification opérationnelle à la recherche est, pour ce chercheur, étroitement corrélée au financement du projet.

Mais « vendre » peut aussi vouloir signifier convaincre l'auditoire lors d'une présentation. Lors d'un entretien, le coordinateur s'entraîne en ma présence à présenter le projet tel qu'il est prévu qu'il le fasse devant les représentants de l'ANR, de l'IFB et des chercheurs financés sur le même appel à projets :

« J'espère que je vais réussir à le vendre »

Ou encore évaluant un schéma :

« Pierre : ce n'est pas facile à vendre ce genre de dessin mais une fois que tu l'as expliqué, c'est quand même vachement convaincant » Comité Technique, juin 2009

L'auto-désignation des chercheurs comme vendeurs souligne la dimension rhétorique de leur activité, celle qui consiste à faire adhérer un public à une proposition d'explication scientifique et plus largement l'extension du besoin de justification de l'activité selon des critères empruntés au monde de l'entreprise. En effet, l'usage de la métaphore commerciale est très souvent lié à des situations de justification de la recherche, notamment à des non-chercheurs. Aussi un des effets de ce besoin de justification et d'argumentation amène les chercheurs à sélectionner des évocations auxquelles certains, en l'occurrence Françoise, peuvent adhérer, oubliant l'ensemble des simplifications à l'œuvre dans ces illustrations « promotionnelles » :

« Françoise : est-ce qu'à l'échelle d'un tronçon de rivière, (...) est-ce qu'on arrive à expliquer ce qu'on mesure à la vue des résultats qu'on a dans ce projet ?

Etienne : ce n'est pas si simple que ça. (...) de là à expliquer quantitativement par des modèles, on en est pas là. Si on en était là au bout de 2 ans sur un projet, on serait vachement forts. Non mais par contre ça peut être une façon pratique d'illustrer le projet mais pour le vendre à l'extérieur, à des gens qui ne sont pas des scientifiques. »
Comité Technique Décembre 2009

La surenchère que peut générer cette rhétorique a alors pour conséquence de rendre très flou la nature de ce qui fait connaissances scientifiques pour les chercheurs eux-mêmes. Aussi il semble probable qu'une telle confusion puisse être effective auprès d'acteurs non-chercheurs, et notamment ceux censés évaluer le travail scientifique. De tels effets auprès des non-chercheurs sont difficiles à repérer : les membres du projet n'ont par exemple eu aucun retour

de la part des financeurs sur leurs résultats une fois le rapport final rendu ; néanmoins, cette surenchère a des conséquences sur les collectifs et leurs conditions de travail.

Projet « sexy » et inquiétudes

Le caractère ambitieux du projet, les chercheurs qualifient parfois un projet de « sexy », important au moment de l'évaluation, a des conséquences sur son bon déroulement. Dans Inbioprocess, l'action sur la détoxification des sédiments va ainsi cristalliser, voire générer certaines tensions entre les membres, ce qui, sans susciter de remise en cause fondamentale, va générer l'explicitation de certaines exigences.

Nous avons vu que le travail sur la détoxification des sédiments en laboratoire nécessite un montage expérimental lourd pour tester différents traitements en fonction des organismes et des toxiques impliqués. Muriel, post-doctorante, exprime par exemple ses frustrations de ne pas parvenir à répondre aux questions scientifiques posées :

« Bon des projets ambitieux c'est bien, il faut que ça soit « sexy » parce que sinon tu n'as pas le financement, (...) il faut des projets très « sexy » etc. mais derrière il faut pouvoir suivre. Et moi des frustrations ça a été à ce niveau-là, c'est que souvent je me suis confrontée à des difficultés, à des contraintes qui étaient très fortes. Je me disais finalement en voulant tout faire est-ce qu'on arrive vraiment à bien répondre aux questions. »

La nouveauté et la complexité de telles analyses expliquent, pour les chercheurs impliqués, les difficultés d'exposition des résultats et les retards dans le planning. De plus, la dernière « tâche » de l'action est particulièrement problématique car elle propose un « retour au terrain », c'est-à-dire un changement d'échelle pour élargir la compréhension d'un tel phénomène, des conditions maîtrisées du laboratoire à celles beaucoup plus aléatoires d'une rivière. Or, la compréhension, encore limitée, du phénomène de détoxification en laboratoire rend très complexe une manipulation *in situ* lors de laquelle entrent en ligne de compte la variation saisonnière du métabolisme microbien, la présence de substance en mélange, les morphologies et porosités des cours d'eau, etc.

C'est du coordinateur que vient le verdict, jugeant les ambitions d'une telle proposition démesurées : « j'ai l'impression qu'on a vendu un truc qui n'est pas faisable ! ». Les options de réajustement de cette sous-tâche aux différentes contraintes seront alors discutées collectivement lors du comité technique de décembre 2009. A cette occasion les tensions sont palpables. Les chercheurs proposent des solutions, par exemple, une simulation de traçage d'une substance par modélisation. D'autres expriment des réticences à travailler en « boîte

noire », c'est-à-dire sans expliciter et quantifier tous les phénomènes en jeu, ou d'avancer des propos qu'ils ne peuvent démontrer. Ce sont les engagements épistémologiques qu'engage la production d'un modèle abstrait, analogue aux enjeux de production de modèle concernant le changement climatique (Demeritt, 2001), qui sont alors explicitement évoqués. Les tensions sur ce que l'on s'autorise ou non à dire et à produire semblent émerger de la confrontation de visions à propos de la responsabilité du chercheur et de la pertinence de l'évaluation par projet.

Le coordinateur s'inquiète de ne pouvoir faire ce qui a été proposé, d'autant que pour lui, c'est sur cet aspect du projet que les enjeux politiques et les attentes sont les plus forts :

« [S'adressant à Françoise] tu comprends bien mon angoisse, c'est que c'est tellement attractif, ça attire tellement les gens cette tâche de détoxification que j'en suis d'autant plus exigeant quant à ce qu'on a promis. C'est pour ça, j'ai l'air d'en faire toute une histoire (...) c'est magnétique comme thématique, ça attire tout le monde ! Donc surtout ne pas aller plus loin que ce qu'on a pu démontrer, ça je suis bien d'accord avec toi. »

Les enjeux opérationnels sont surtout pris en charge par le coordinateur ; pour d'autres, il suffit de rectifier la proposition initiale en expliquant les difficultés :

« Loïc : tu peux parfaitement dire aussi que de toutes façons les *manips* qu'on a fait en laboratoire ont levé un certain nombre de questions qui faut résoudre avant. D'accord on était optimiste en faisant le planning mais moi je pense qu'il serait plus intéressant par exemple de figurer quelques *manips* détox par rapport aux insecticides pour confirmer nos résultats. »

Ce moment de tensions permet également d'explicitier le degré d'adhésion à une science pour l'action. Pour Etienne il s'agit surtout d'un effet d'affichage auquel la communauté scientifique s'ajuste :

« Mais quand on a été évalué, ce n'était que des scientifiques autour de la table, donc je pense qu'eux ils ne sont pas non plus dupes sur la dimension appliquée, la transférabilité etc. »

Outre quelques frustrations et tensions momentanées, ce moment d'explicitation des enjeux ne donne pas lieu à un conflit au sein du programme et ne semble pas fondamentalement perturber l'ambiance du projet. L'inconfort sera restreint à une réunion technique sans que les réunions suivantes ne reviennent sur cet « échec ». Cependant, un tel événement peut potentiellement remettre en cause de futures collaborations :

« Françoise : mais on réfléchit sur un prochain projet.

Pierre : ah non ! (Rire général) alors là s'il y a un truc dans lequel je

remettraï plus le doigt, c'est bien dans la détoxification sur le terrain !
Alors ça, il faudra que tu te trouves d'autres collaborateurs mais moi je
remettraï plus la main »

D'ailleurs, l'avenir du collectif, discuté à la précédente réunion, ne sera plus évoqué et la réflexion prospective s'ouvrira à la communauté scientifique spécialisée à l'occasion du congrès final (chapitre VI).

La nécessité de revoir à la baisse l'ensemble ambitieux des tâches décrites dans la proposition initiale fonctionne comme une mise à l'épreuve du collectif. Les chercheurs d'Inbioprocess traversent cette épreuve en explicitant leurs valeurs (notamment l'honnêteté intellectuelle et la rigueur scientifique), leurs déceptions (celle de ne pas répondre aux objectifs) ou leurs appréhensions des conséquences. C'est également l'occasion de mettre à jour les implicites d'une demande politique ambivalente et donc de discuter du cadre de leurs activités.

La charte de publication : faire advenir des conflits ?

Les standards peuvent s'incarner dans des documents mais également dans des procédures qui organisent le collectif. Les activités transversales du projet reposent principalement sur le travail du coordinateur ainsi que sur des procédures telles que la planification, la division du travail ou l'organisation de réunions régulières. Cependant, une proportion de ces activités ne repose pas sur une communication procédurale mais bien sur une interconnaissance des individus et de leurs modes de travail. Que se passe-t-il quand les chercheurs se retrouvent face à des procédures là où règne habituellement un ensemble de règles implicites ? La rationalisation des pratiques de publication par la mise en place d'une charte des publications menace-t-elle d'ébranler les fondements implicites du collectif, tel que Gentil (2010) le décrit dans le cas des blocs opératoires ?

La discussion à propos de la charte des publications a lieu en cours du projet, c'est-à-dire au bout de deux années de fonctionnement implicite. Bien que les publications n'aient pas occupé la majeure partie des activités des chercheurs lors de la première phase du projet, nous avons vu que les collaborations avaient toutes un précédent impliquant des activités de publication. Pourtant lorsqu'il est question de mettre des règles, les approches de la question sont contrastées :

« Etienne : d'inscrire si possible les manuscrits avant de les envoyer sur l'intranet, d'avertir.

Alexandre : Là tu es à l'aval de la charte, la charte définit les règles et les devoirs d'utilisation des données en commun

Vincent : oulala !

Alexandre : et les responsabilités des responsables des tâches et de la coordination des auteurs

Etienne : non mais moi c'est plus opérationnel déjà. Je suis d'accord mais ça on aurait du le faire il y a 3 ans. Sur le plan pratique si on est d'accord d'être au courant de tout ce qui circule, tout ce qui est déposé où il y a une sorte de regard qui peut être un conseil ou une information.

Pierre : est-ce qu'il faut aller plus loin ? Dès qu'on utilise une donnée de quelqu'un, on doit lui communiquer

Alexandre : ça ce n'est pas une charte » Comité technique, juin 2009

Si Etienne fonde ses propositions sur une rigueur quant à l'accès et l'annonce des publications en plus des pratiques déjà à l'œuvre, Alexandre a une approche davantage procédurale faisant primer l'aspect réglementaire sur le fonctionnement. Pour ce chercheur, la charte est un document normatif qui répond à des critères précis et ne peut se limiter à quelques aménagements. Par ailleurs, il relie à plusieurs reprises ce document aux projets européens et à un fonctionnement procédural visant à contrebalancer une concurrence sans merci :

« Pierre : c'est long une charte ?

Alexandre : l'expérience qu'on a...

Juliette : tu as tous les styles

Alexandre : dans les programmes européens, ça cafouille toujours. Une fois que tu fais une base de données et que tu la mets à disposition ça tire de tous les côtés et après les gens qui ont coordonné, ils se retrouvent même exclus des publications qu'ils ont faites. Et c'est pour cela qu'on prévoit à l'avance...un type de charte

Etienne : il peut y avoir des problèmes comme il peut ne pas y en avoir !

Alexandre : on vient de démarrer un programme européen et là on est en train d'écrire la charte pour régler ce problème, d'entrée.

Pierre : on aura peu de données en commun mais on a des *manips* en commun

Etienne : jusqu'à présent... ça serait dommage de créer des problèmes là où il n'y en a pas. » Comité Technique, juin 2009

L'introduction d'un outil normatif dans la collaboration entre personnes qui fonctionnent sur des règles collectives implicites n'a eu que peu d'incidence sur le collectif du projet. La charte prescrivant les « bonnes pratiques » sera écrite et diffusée par le coordinateur aux membres du projet pour correction. Les corrections porteront sur les délais à respecter pour donner la possibilité aux chercheurs d'intervenir sur la publication mais une telle règle ne semble pas avoir été suivie. La gestion des publications a continué à être prise en charge de manière autonome au niveau des sous-groupes de chercheurs collaborateurs. Cependant, cet outil a

donné lieu à une discussion sur les différentes pratiques de signature des publications. Ainsi, les modélisateurs dont les publications comprennent un nombre très important de chercheurs (producteurs des données mobilisées dans le modèle), incluent systématiquement au nombre des signataires les coordinateurs du projet, ce que ne fait aucun des autres sous-groupes de chercheurs.

De nouveau, la proposition d'une charte de publication constitue une épreuve à laquelle est soumis le collectif. Celle-ci ne provoque pas de conflit, ni de changement de pratiques et donne simplement lieu à une explicitation des habitudes autour de la signature des publications scientifiques. En effet, les chercheurs ont déjà publié ensemble et la confiance instaurée est suffisante pour résister à une rationalisation procédurale, dont la présentation qu'en font certains présuppose quasiment le conflit.

La métaphore commerciale mobilisée par les chercheurs pour parler de leurs rapports à différents interlocuteurs est ici analysée comme un indicateur du besoin de justification sur des critères de productivité. L'étude des effets de confusion qu'elle peut produire quant au statut de ce qui est ou non réalisable pourrait être prolongée : de futures analyses porteraient alors sur les pratiques d'écriture liées à une réponse à un appel à projets afin de comprendre les rapports aux intitulés, les implicites et incompréhensions éventuellement à l'œuvre. C'est en effet au moment de la définition d'une proposition que cette surenchère, le caractère « sexy » d'un projet, se joue de manière singulière pour les différents participants.

Dans Inbioprocess, la standardisation formelle par les rapports recrée linéarité et homogénéité là où son fonctionnement témoigne d'une pluralité de modèles et d'espaces de communication. Le rapport aux standards, s'il est l'occasion de déplier quelques désaccords ne met pas le collectif en danger, ce dernier est suffisamment solide pour que les épreuves liées à la surenchère ou à la rationalisation procédurale ne produisent que des inconforts passagers. L'interconnaissance et la confiance constitue-t-elle des ressources pour surmonter ces difficultés ?

XIV. DIVA, alignement et flexibilité

Dans le cas de DIVA, l'interconnaissance se situe justement dans la relation des équipes de recherche avec leurs tutelles, commission scientifique et comité d'orientation du programme. Durant DIVA 2, le poste de chargé de mission DIVA, occupé par Véronique Barre durant DIVA 1, est un poste vacant¹⁵² ce qui constitue un problème pour la mobilisation du comité d'orientation et la résolution des questions institutionnelles. D'ailleurs, les membres de ce comité ne sont pas les mêmes au début, lors de l'évaluation mi-parcours et à la fin du programme et très peu d'entre eux participent aux séminaires. La connaissance des équipes au sein du comité d'orientation va alors être particulièrement relayée par Jacques Baudry, le coordinateur scientifique et Alain Peeters, le président de la commission scientifique. DIVA reste néanmoins un espace d'observation de l'alignement d'un programme sur des standards communicationnels.

L'interconnaissance peut-elle y faciliter une discussion et une inflexion de la rationalisation de la circulation et de l'organisation formelle des rapports ?

L'alignement relatif à la gestion de projet : modalités et justifications

Le travail de *reporting* n'est pas central dans le programme DIVA qui donne davantage d'importance aux séminaires annuels comme temps d'échange et d'intercompréhension. Seul un rapport mi-parcours (une dizaine de pages) et un rapport final, décliné en trois formats, sont demandés aux équipes ; cependant, le format des rapports intermédiaires fait, dans DIVA 2, l'objet d'une standardisation que décrit Jacques Baudry lors du séminaire annuel à la Bourboule en mai 2009 :

« on a fait des tâches comme tout le monde, je vous enverrai ce plan donc avec des tâches et puis pareil de savoir si c'est en court, terminé, à faire, et puis voir les premiers acquis en termes de transfert où on a vu ce matin que c'était hyper important de savoir comment ça se passe avec les partenaires, vu que toutes les équipes ont des partenaires. Les difficultés, et puis pour chaque tâche avoir un commentaire pour dire voilà on a fait ça, on a fait tant de relevés sur les oiseaux, tant de relevé sur les plantes. Vos difficultés, le calendrier prévisionnel pour que nous on puisse réagir par rapport à ça. »

¹⁵² Néanmoins assuré par Marion Bardy, en charge d'autres programmes du Ministère de l'Ecologie.

L'expression d'un alignement sur la structuration du rapport par tâches¹⁵³ comme unité de suivi de l'activité scientifique est explicite bien que peu formalisée dans le dossier de soumission. Une telle structuration est justifiée en ce qu'elle facilite l'entrée des évaluateurs dans la problématique traitée. La reprise des formats standards n'est que partiellement mise en œuvre dans les rapports intermédiaires. Les équipes prennent des libertés quant à l'exposition et le développement de leur travail ; même le tableau standard permettant une validation des tâches, ne fait pas l'objet d'un usage homogène : là où certains cochent les cases (« à faire », « en cours », « terminé »), d'autres font figurer des pourcentages d'avancement comme l'indique une note de bas de page.

Cet alignement fait l'objet d'un commentaire général du coordinateur sans référence particulière à l'Agence Nationale de la Recherche ou aux projets européens. En effet, le vocable « tâche », « action » ou « worpackage » et les pratiques de *reporting* associées sont repris par différentes instances de financement. D'ailleurs, les professionnels de ces instances se positionnent spontanément par rapport à l'ANR et prennent en compte les pratiques à l'œuvre. C'est le cas d'Anne Clément, présidente de la Zone Atelier Bassin du Rhône, lorsqu'elle fait part du travail de production d'objets textuels :

« Les scientifiques ont déjà des rendus à faire et que l'on ne veut pas forcément cumuler le type de rendu à faire, quand on répond à une ANR, il y a déjà un certain nombre de livrables... »

Si la circulation et la reprise des standards mis en œuvre dans les projets ANR constituent un sujet qui demanderait une enquête spécifique, on peut néanmoins remarquer que les instances de financement, d'animation de la recherche ou les chercheurs relaient eux-mêmes spontanément ces standards qu'ils utilisent pour structurer leur travail indépendamment de toutes obligations imposées de l'extérieur. Ainsi, l'usage du métalangage décrit précédemment perdure et marque des pratiques indépendamment du contexte.

Dans le cas du rapport intermédiaire de DIVA, Jacques Baudry présente le choix de standards comme la base d'une aide à la résolution des difficultés :

« le rapport intermédiaire c'est d'évaluer vos difficultés, ce qui marche, ce qui est fait, ce qui va être fait par rapport ce que vous vous étiez engagé à faire mais après il y a des choses que l'on arrive pas à faire pour des raisons... parce que c'est de la recherche et voilà, il faut que ça on puisse le voir facilement. On a pas besoin de quantité de résultat, ce qu'on a besoin c'est les méthodes que vous avez mises en œuvre, les données que vous avez recueillies et éventuellement les difficultés (...) Si il y a des équipes qui ont des difficultés ça s'est vu dans le passé, bon

¹⁵³ Dans Inbioprocess, les tâches sont les sous-unités des actions.

c'est une expérience qu'on a eue avec Alain [président de la commission scientifique] d'aller voir des équipes, dans DIVA 1 on est allé voir plusieurs équipes pour essayer de remettre l'équipe en train parce que ça peut être des fois un peu difficile donc l'objectif c'est pas de dire les gens ne sont pas bons, c'est de voir les difficultés, de voir comment on peut les aider. Et l'expérience montre que les équipes avec qui on a discuté eh bien ça leur a permis de repartir et de rendre des rapports finaux satisfaisants.»

La justification du changement s'ancre dans l'expérience de DIVA 1 et une perspective de responsabilité partagée de la réussite des équipes.

A l'occasion d'un entretien, Jacques Baudry revient sur la nécessité que le rapport soit l'occasion d'exprimer des difficultés, non plus seulement pour qu'elles soient prises en compte par les coordinateurs DIVA, mais aussi pour complexifier la vision que le comité d'orientation peut avoir de la science. Le porte parole le plus actif de DIVA veut donner à voir « la science en train de se faire », c'est-à-dire le processus et non plus seulement un ensemble de résultats. C'est de ce principe que s'inspire également l'organisation des séminaires annuels.

Néanmoins, certains membres du comité d'orientation lors de la réunion mi-parcours expriment des frustrations vis-à-vis de ce fonctionnement, ils aimeraient que des résultats un peu plus conséquents soient parfois mis en avant. Le président de la commission scientifique, Alain Peeters, ou du coordinateur scientifique, Jacques Baudry, interviennent pour corriger certaines incompréhensions liées à des problèmes formels explicitant les travaux des équipes. A l'inverse quand l'aspect formel empêche véritablement la compréhension, les remarques de la commission scientifique, lues en comité d'orientation, soulignent cette difficulté et rappellent les attentes du rapport : une compréhension du rôle des différentes personnes impliquées et actions entreprises. Ainsi quand l'explicitation de l'état d'avancement des travaux, des difficultés et des valorisations n'est pas détaillée, le comité scientifique peut proposer une réécriture. C'est d'ailleurs le cas pour deux rapports intermédiaires, les problèmes formels étant à l'origine d'une faible compréhension de l'avancement du projet, le comité d'orientation valide la demande de réécriture formulée par le conseil scientifique. A l'inverse, des remarques élogieuses, telle que « beau texte » « clairement rédigé », sont également formulées. Pour tous les projets, la lecture des rapports est l'occasion d'une discussion de fond lors de laquelle les membres du comité d'orientation proposent par exemple le rapprochement d'une équipe avec certains chercheurs ou acteurs d'une instance nationale, font part de leurs réserves ou de leurs intérêts pour le sujet traité.

Par ailleurs, DIVA a mis en place ses propres standards en termes de séminaires annuels. L'importance du format sur trois jours avec une visite de terrain est réaffirmée par Jacques Baudry lors du séminaire de la Bourboule et opposée au caractère impersonnel d'autres séminaires :

« On a déjà visité une grande diversité de paysages français, (...) c'est vrai qu'on a un bon échantillonnage français mis à part quelques types, mais on a fait de la moyenne montagne, de la haute montagne, de la plaine céréalière, du bocage, du causse etc. (...) La visite de terrain aussi où on a quand même appris beaucoup de choses et c'est quand même quelque chose d'important de faire ce séminaire pas dans des endroits... pas dans des hôtels d'aéroport mais dans des vrais terrains même si évidemment c'est plus compliqué de venir à la Bourboule que d'aller dans un endroit central. »

Ainsi cette organisation peut devenir un standard et circuler entre programmes : Marion Bardy m'affirme, lors d'une discussion, avoir repris cette idée pour l'animation du programme sur les pesticides du MEDDTL. Néanmoins, l'organisation locale reste très dépendante de l'investissement des organisateurs et des dynamiques locales.

Qu'en est-il des réactions des chercheurs à cet alignement ? Si aucune réaction spontanée n'a été notée, le guide d'entretien n'a pas non plus mis l'accent sur cet aspect du programme. Néanmoins, nous avons vu (Chapitre IV) que la spécificité que certains chercheurs reconnaissent à DIVA tient justement à son caractère « familial » comparé au « rouleau compresseur » des projets ANR. Une critique des logiques managériales n'est pas explicite, ni collective mais affleure à certains moments. Par exemple, dès le début d'un entretien un chercheur refuse le terme de « projet » et parle d'opération de recherche :

« Moi : on commence en général par une présentation du projet, comment ça a émergé, un peu les acteurs qui sont impliqués là-dedans, voilà, une présentation assez générale de votre projet de recherche.

(...)

Jérémie : Opération de recherche...

Charlotte : Ah, tu dis opération ?

Jérémie : Je préfère.

Aline : Pour quelle raison ?

Jérémie : Parce que projet, c'est dans le futur. Donc je... je ne vais pas ressortir les anecdotes sur la mesure des mots les plus utilisés dans les livres de management. »

La réunion particulièrement riche ne reviendra pas sur cette allusion introductive mais elle permet de mesurer tout ce que l'animation collective n'a pas pris pour objet¹⁵⁴ : rapport critique aux évolutions du monde de la recherche, pratiques de résistance ou de détournement. Si une rationalisation formelle du rapport intermédiaire est à l'œuvre, les porte-parole du programme la justifient par un besoin de compréhension des recherches pour une aide éventuelle à surmonter les difficultés ; néanmoins, cette dimension formelle est marginalement discutée lors du comité d'orientation mi-parcours qui, par l'intermédiaire des avis de la commission scientifique, s'intéressent au contenu des travaux. L'obstacle que peut représenter l'aspect formel pour les évaluateurs est parfois compensé par une bonne connaissance des équipes et de leurs travaux de la part du président de la commission scientifique et du coordinateur scientifique. De nouveau, l'interconnaissance interindividuelle joue entre les équipes et entre leurs porte-parole sans que les membres du comité d'orientation connaissent réellement les équipes ni qu'ils aient l'occasion d'un suivi dans le temps.

Assouplir la rationalisation de la circulation

La rationalisation de la circulation des rapports est elle aussi limitée. Le choix des dates de rendus, s'il est effectué avec précision, est explicitement justifié par Jacques Baudry auprès des chercheurs :

« Ça c'est pour l'automne. Donc il faut que ça soit fait avant la fin octobre parce que les paiements au Ministère ne se font plus après la fin novembre donc voilà comment le calendrier a été construit. (...) pourquoi le 22 septembre, de façon à ce qu'en octobre on puisse avoir une réunion du CS et du CO, le CO validant le paiement intermédiaire. Donc c'est quand même quelque chose d'important puisque si le rapport n'est pas satisfaisant... on a vu dans le passé que l'on peut demander aux équipes de refaire le rapport et le paiement était suspendu. »

Les critères administratifs sont détaillés lors d'une intervention du coordinateur à la tribune et mis en relation avec le paiement intermédiaire. Cependant, ces critères administratifs sont inflexibles par la connaissance de la spécificité du travail du chercheur et en particulier d'écologue. C'est-à-dire que l'importance de certaines saisons pour la récolte de données empiriques est affirmée :

¹⁵⁴ Volontairement parce que les réunions étaient particulièrement denses sur le lien des équipes à l'action publique ou involontairement car l'animation incarne aussi un collectif adhérent à certaines ambitions du programme pouvant inhiber des expressions contradictoires. A ce sujet, des rapports de non-adhésion ou de scepticisme se sont néanmoins fait entendre témoignant des formes d'investissement relativement riches de l'animation transversale.

« Le rapport intermédiaire normalement c'est au bout de 18 mois mais demander à des écologues un rapport au mois de juin ne me paraît pas très censé donc le rapport se sera pour le mardi 22 septembre, ce qui ne vous oblige pas à passer votre week-end pour le finir, vous avez le lundi pour le finir (Rire) donc il sera à m'envoyer par email. »

Le caractère « familial » du programme est encore souligné par cette remarque de Jacques Baudry, assumant pleinement ce double statut de chercheur et de coordinateur, sur le choix du mardi qui témoigne en creux de sa propre expérience de rédaction. D'ailleurs, le coordinateur est impliqué dans un projet et est lui-même soumis aux règles que les instances du programme établissent.

A côté des dimensions disciplinaires dans l'ajustement à des dates standard, les singularités individuelles sont plus ou moins prises en compte. Ainsi, le rapport intermédiaire de Sébastien qui arrive avec un mois de retard, paraît très incomplet ; bien qu'il lui soit demandé de le compléter, ses compétences, connues du coordinateur et du président de la commission scientifique, ne sont aucunement remises en cause. Aussi ce qui est jugé comme de la négligence donne lieu à un ensemble de « déboires » que le chercheur rappelle et lie à un problème de partenariat, dans son rapport final :

« Ce retard dans l' exécution du projet m' a également valu un certain nombre de déboires, non seulement avec le conseil scientifique du programme DIVA, mais aussi avec le service de la Recherche du Ministère. Ainsi, le rapport intermédiaire a été déclaré non conforme fin 2009, j' ai donc refait un rapport en avril 2010, qui a également reçu un avis défavorable (pour la raison principale que les aspects socio- et juridiques du projet initial n' étaient pas couverts) au début de l' été 2010. Ayant confirmé auprès du MEDDEM que j' avais trouvé d' autres partenaires (un point qui figurait pourtant dans le rapport intermédiaire), ce rapport à mi parcours a finalement été validé en septembre 2010, assorti d' une proposition de délai supplémentaire pour remettre le rapport final. Ayant tardé à réagir, j' ai néanmoins confirmé que je demandais le délai supplémentaire en Octobre, délai qui m'a été refusé par mail le 3 décembre 2010 (pour raison de délai dépassé), soit 12 jours avant la clôture du dépôt des rapports de fin d' étude. »

Si les déboires en question provoquent des inconforts pour le déroulement de la recherche (délai des paiements), il ne semble pas empiéter sur la « réussite » du projet, qui est relativement mis à l'honneur dans le programme. Ce projet apparaît en effet en tête dans la présentation des recherches du dossier de presse.

De nouveau, la standardisation d'un planning est infléchie par la reconnaissance de particularités disciplinaires. L'interconnaissance entre les instances du programme et les

chercheurs des équipes permet également de pondérer les jugements et décisions en fonction de certaines singularités, ce qui n'empêche néanmoins pas quelques désagréments logistiques.

Mon accès à la vie des rapports au sein du comité d'orientation est-il à l'origine de cette description plus incarnée ? En effet, dans DIVA le discours de justification est facilement accessible. Il est explicité par le coordinateur lui-même engagé comme dans la pratique de recherche et porte l'exigence du programme : une réussite des projets plus ou moins collectivement prise en charge. La question des échelles d'observation n'est pas seule en jeu, le positionnement des programmes et leurs ambitions sont, nous l'avons montré, contrastés. Ainsi là où l'omniprésence des rapports ANR semble être le symbole du fonctionnement même ou de l'efficacité même du dispositif au sein d'Inbioprocess, il semble être l'objet d'une attention particulière dans DIVA, qui génère également une capacité d'ajustement à certaines contraintes.

Conclusion du Chapitre V

Les logiques de projet sont, comme le propose Piponnier, une mise à l'épreuve de la communication scientifique et *a fortiori* des collectifs formés autour du dispositif. Tous les objets produits par le projet (en l'occurrence les projets européens en sciences humaines et sociales) doivent trouver une forme de valorisation liée à une qualification sémiotique :

« Ce qui constitue les données de projets comme documents, c'est en effet non seulement leur valeur fonctionnelle dans l'économie de l'activité, les *livrables* selon la terminologie de la gestion de projet, mais surtout leur qualification dans le dispositif communicationnel comme objet sémiotique dont il s'agit de favoriser une réception active – consommation, partage et circulation. » (Piponnier, 2006a)

Ce critère contractuel entre les institutions et les collectifs de chercheurs semble diversement investi et ce en fonction de la prise en charge du souci du public : les figures de destinataires sont parfois absentes et seules les stratégies éditoriales touchant aux publications scientifiques semblent faire l'objet de réflexivité (infra partie II).

Des tensions apparaissent néanmoins lorsque se négocient les rapports aux termes du contrat : sont-ils flexibles ? Existents-ils de réelles attentes en termes d'applicabilité ? Quels degrés de formalisme doit-on s'imposer quant à la publication des connaissances ? La question des formats de publicisation rencontre parfois celle de l'effacement des conditions de production des connaissances, plus ou moins acceptable dans des cas de promotion du projet ou complètement condamnable lorsqu'il est question de rendre compte des recherches. Les objets textuels, s'ils font l'objet de développement d'un métalangage dans Inbioprocess, ils restent dans DIVA très dépendants des situations dans lesquelles ils sont pris et auxquelles les porte-parole du projet et programme sont attentifs. Pour cela, ces derniers distinguent différents formats liés à différentes modalités de circulation.

Chapitre VI. La sur-médiatisation du rapport aux destinataires

Quels standards communicationnels les colloques et congrès de restitution mettent-ils en œuvre et comment ces derniers agissent-ils ? Pour répondre, les éléments de cadrage de la situation de communication seront analysés. Le sens que les acteurs donnent à ces situations est perceptible par les prises de parole inaugurales proposant, voire prescrivant des modalités relationnelles et comportementales, ainsi qu'à travers le choix des dispositifs de communication mis en œuvre.

Quelles symboliques du dialogue les dispositifs proposent-ils et comment sont-elles investies par les participants ? En l'occurrence ce sont des tables rondes qui incarnent des formes de dialogue sciences et sociétés avec les destinataires supposés de la recherche¹⁵⁵, pour lesquels modèles et figures médiatiques sont mobilisés.

XV. Prescription relationnelle

Séminaires mi-parcours et colloques de restitution sont l'objet de prises de parole institutionnelle de la part des tutelles ministérielles mais aussi des responsables locaux. De quelles représentations de la communication ces événements se revendiquent-ils et quelles sont les places et relations qu'ils proposent aux participants ?

Après avoir fait le point sur la nature du public du colloque de DIVA, je montrerai l'importance des introductions des représentants du Ministère de l'Ecologie dans DIVA. Enfin nous verrons les manières dont Inbioprocess ouvre un espace familier marqué par une conception de l'excellence scientifique incarnée.

¹⁵⁵ Pour un retour réflexif sur ces formats table ronde dans le cas spécifique des rapports paysans-chercheurs en Afrique de l'Ouest, voir Hocdé, Sogoba, Bazile, Lançon, 2008.

Public des séminaires et colloques DIVA, quelques repères

Le colloque de restitution s'est déroulé à Rennes les 4, 5 et 6 avril 2011. De même que les séminaires l'ayant précédé, ce colloque met en présence les équipes de recherche, le conseil scientifique, le comité d'orientation et des invités. La catégorisation de ces participants est néanmoins différente de celles des séminaires :

	Equipes	CS	CO	Invités	Total
Rennes	24 (19%)	7 (5%)	9 (7%)	89 (69%)	129
Lyon mi-parcours 2010	28 (64%)	7 (16%)	5 (11%)	4 (9%)	44
Bourboule mi-parcours 2009	34 (63%)	6 (11%)	7 (13%)	8 (15%)	55

Tableau 1. Nombre et proportion des membres de différentes catégories à l'occasion des deux séminaires et du colloque de restitution. CS : Comité scientifique ; CO : Comité d'orientation ;

Si le nombre des membres du conseil scientifique reste égal, le comité d'orientation est davantage présent au colloque de restitution alors que les membres des équipes sont légèrement moins assidus qu'aux séminaires. C'est principalement la proportion des invités qui varie : en minorité dans les précédents séminaires, les invités représentent plus de la moitié (69%) de l'assemblée à Rennes. Mais qui sont-ils ? A partir des listes des inscrits, voici les différents professionnels présents dans cette catégorie :

	Administration d'Etat	Collectivité territoriale	Espace Naturel	Association	Stagiaires/étudiants	Chercheur invité	Autre ou indécidable	Total
Inscrits	21	5	7	7	12	30	7	89

Tableau 2. Invité du colloque de restitution, statut et nombre.

Un tiers s'avère être d'autres chercheurs, 24% des représentants de l'Etat dont la plupart viennent d'administrations déconcentrées qui pourraient ainsi s'inscrire, avec les représentants des collectivités et les représentants d'espace naturel ou d'association, dans la catégorie des acteurs des territoires. Bien que le questionnaire ne permette pas de préciser l'origine géographique des participants, il semble, d'après la liste des participants que les